

Collaboration avec l'Hôpital universitaire de Bâle : la barrière de la langue est-elle devenue insurmontable ?

Patrick Cerf (PS)

En février 2017, l'Hôpital du Jura (H-JU) et l'Hôpital universitaire de Bâle (USB) signaient un accord de collaboration destiné à renforcer leurs liens. Cette convention-cadre concernait tout particulièrement les cas graves et complexes, dans des domaines aussi variés que la cardiologie, les tumeurs gynécologiques ou la radiologie, entre autres.

Aujourd'hui, les Jurassiennes et Jurassiens de tous âges sont nombreux à se rendre à l'USB afin de bénéficier de la renommée de cet établissement de pointe et de l'excellence du corps médical. Il ne faut pas s'en cacher, la proximité de l'USB est une chance pour la population jurassienne. Ces collaborations permettent aussi à l'USB de renforcer son rayonnement sur le nord-ouest de la Suisse et de se concentrer sur les cas les plus graves tout en assurant une masse critique suffisante de patients. En bon français, on appelle ça un accord « win-win ».

Reste à surmonter la barrière de la langue. Il n'est en effet pas rare pour un patient jurassien de s'y heurter avec plus ou moins de frustration. Le recours au « système D » est alors nécessaire. Ici une assistante médicale s'improvise interprète, là il est nécessaire de s'exprimer en anglais pour se faire mieux comprendre. La situation peut s'avérer très compliquée pour des personnes victimes d'une pathologie lourde pour laquelle il est crucial de pouvoir libérer la parole. Au surplus, les convocations et les rappels à un examen, par exemple, ne sont pas systématiquement rédigés en français.

Si le corps médical de l'USB met le plus souvent tout en œuvre, parfois de façon très créative, pour minimiser l'impact de la barrière de la langue dans les échanges avec les patients francophones, constat est fait que des doutes peuvent subsister. Un découragement à poser des questions est aussi parfois perceptible de la part des patients. Une chose est certaine, une excellente communication avec son médecin est décisive pour un traitement de qualité.

Au moment de ratifier l'accord de 2017, les responsables des deux établissements étaient d'ailleurs conscients de l'obstacle de la langue. Le contrat qui lie l'H-JU et l'USB assure toutefois une prise en charge des patients en français. Le directeur de l'H-JU d'alors disait ne pas se contenter de cette garantie et parlait « de la mise en place d'un suivi ¹ ».

Les informations qui sont remontées jusqu'à nous vont toutes dans le même sens : les termes de l'accord de 2017 ne sont pas complètement respectés.

¹ <https://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20170228-Partenariat-hospitalier-renforce-entre-le-Jura-et-Bale.html>

Le Gouvernement jurassien est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1. Le Gouvernement est-il conscient des difficultés relatives à la barrière de la langue rencontrées dans cet établissement par des patients jurassiens ?**
- 2. Le suivi dont il était question en 2017 est-il assuré ?**
- 3. Si oui, est-il suffisamment documenté ?**
- 4. Un rapport existe-t-il à ce propos ?**
- 5. Le Gouvernement entend-il agir auprès des tenants de cette collaboration pour améliorer la situation, et si oui dans quel délai ?**

Je remercie d'avance le Gouvernement jurassien de sa réponse.

Patrick Cerf (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Pauline Christ Hostettler (PS)
- Hildegard Lièvre Corbat (PS)

Intervention déposée officiellement le 12 janvier 2023